



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 4 août 2014 à 19 heures 30, à la salle du conseil située au 195 rue Bilodeau, à St-Fabien-de-Panet à laquelle sont présents :

M	Claude	Doyon	Maire
Mmes	Françoise	Brisson	Conseillère
	Suzanne	Vocal	Conseillère
	Nicole	Chevalier	Conseillère
Mrs	Réal	Francoeur	Conseiller
	Jean	Doyon	Conseiller

Ouverture de la séance

Formant quorum, la séance est ouverte sous la présidence de Claude Doyon, maire. Madame Julie Lapointe fait fonction de secrétaire. M. Stevens Lemelin, conseiller est absent.

14-08-159

Adoption de l'ordre du jour

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour transmis par la secrétaire, y avoir ajouté les points 7.1 & 7.2, il est proposé par Jean Doyon, appuyé par Réal Francoeur et résolu par les conseillers que l'ordre du jour ainsi modifié soit adopté.

MUNICIPALITE DE SAINT-FABIEN-DE-PANET SÉANCE DU 4 AOÛT 2014 ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3.0 ADMINISTRATION

- 3.1 Adoption du procès-verbal – 7 juillet 2014
- 3.2 Suivi
 - Passion FM – Adhésion;
 - Offre d'emploi – Ouvrier municipal;
 - MG-20;
 - Rapport de pesées;
 - FQM – La communication avec les médias et les citoyens;
 - Vacances des employés
- 3.3 Information du maire
- 3.4 Correspondance et informations;
- 3.5 Adoption des déboursés et comptes à payer;
- 3.6 Tornado du 8 & 9 juillet 2014;
- 3.7 Raid des Appalaches – Autorisation de circuler;
- 3.8 25^{ème} anniversaire de la Convention des droits de l'enfant;
- 3.9 Coopérative d'Habitation Beauséjour – Programme de supplément au loyer;
- 3.10 Tournoi de Golf Chambre de commerce 2014;



N° de résolution
ou annotation

- 3.11 Demande d'achat d'un terrain;
- 3.12 Jardins communautaires;
- 3.13 Club FADOQ Panet – Demande d'aide financière;
- 3.14 Gestion des documents et des archives – Offre de services;
- 3.15 Hommage à nos défricheurs;
- 3.16 Journée familiale – Fête du travail.

4.0 TRANSPORT

- 4.1 Asphaltage;

5.0 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 5.1 Dérogation mineure – Brigitte Durand;
- 5.2 Dérogation mineure – Sylvain Nadeau.

6.0 LOISIRS ET CULTURE

- 6.1 Triathlon de St-Fabien-de-Panet

7.0 AUTRES SUJETS

- 7.1 Terrain de camping;
- 7.2 CIB – Extraction des données.

8.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

9.0 LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

14-08-160

Adoption du procès verbal – 7 juillet 2014

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal du 7 juillet 2014 a été expédié à tous les membres du conseil, il est proposé par Nicole Chevalier, appuyée par Suzanne Vocal et résolu par les conseillers que le procès-verbal soit et est approuvé tel que présenté.

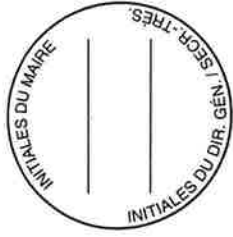
Suivi

Passio Fm - Adhésion

La municipalité a adhéré à Passion FM à titre de membre organisme, par conséquent les organismes de la municipalité pourront annoncer sans frais leurs activités sur les ondes de Passion FM. Un numéro de membre est nécessaire, les organismes n'auront qu'à communiquer avec la municipalité pour obtenir ce numéro.

Offre d'emploi – Ouvrier municipal

Les membres du conseil demandent que le nombre d'heures de l'offre soit modifié de 40 heures/semaine à 35 à 40 heures/semaine. Les membres du conseil approuvent l'offre d'emploi, par conséquent l'offre pourra être distribuée à la population.



N° de résolution
ou annotation

MG-20 - Pétition

Un suivi a été fait le 22 juillet dernier auprès de la Municipalité de St-Magloire concernant le MG-20 qui avait été envoyé au MTQ pour analyse. Une réponse verbale (du MTQ via St-Magloire) a été obtenue et celle-ci confirme que le matériel est conforme. Le ministère recommande à St-Magloire de passer un rouleau compacteur sur le matériel.

Rapport de pesées

M. Régis Gagnon, directeur des Services Routiers de la Chaudière-Appalaches me confirme que pour St-Fabien-de-Panet et les environs pour l'année 2013 on parle de 28 mouvements de transactions pour 5 billets d'infraction et à date au 1^{er} août on parle de 17 mouvements de transaction pour 5 billets d'infraction.

14-08-161

FQM - La communication avec les médias et les citoyens

Il est proposé par Suzanne Vocal, appuyée par Françoise Brisson et résolu par les conseillers d'autoriser l'inscription de M. Claude Doyon à la formation « La communication avec les médias et les citoyens », formation qui se tiendra en pré-congrès à Québec le 24 septembre prochain, formation au coût de 265.00 \$ (montant avant taxes).

Vacances des employés

Pour votre information : l'inspecteur municipal sera en vacances du 10 au 16 août prochain + quelques journées aléatoires à même ses heures accumulées.

Pour ce qui est de la directrice, elle sera absente du 10 au 16 août et du 17 au 23 août. Celle-ci mentionne qu'elle sera présente le 12 août pour la rencontre du camping. Il est à noter que l'adjointe municipale sera présente les mercredis et jeudis pour répondre aux gens.

Informations du maire

M. Claude Doyon, maire mentionne que la municipalité a été touchée par une tornade en juillet dernier. Nous en reparlerons un peu plus loin au cours de la rencontre.

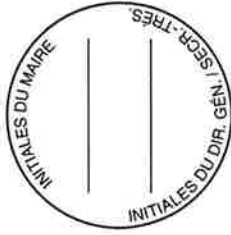
M. Claude Doyon, maire mentionne aux gens que le Comité des Ambassadeurs s'est rencontré et que des activités sont au programme.

De plus M. Claude Doyon, maire mentionne aussi qu'il a fait le décompte des argents données aux jeunes de l'école secondaire St-Paul pour les mérites et mérites sportifs, ça totalise 3 200.00 \$.

M. Claude Doyon, maire fait par la suite, un tour de table des conseillers pour un suivi de leur dossier.

M. Réal Francoeur

Tout va bien du côté de M. Francoeur, de plus M. Francoeur, mentionne qu'il se verra accordé dans les prochaines semaines le dossier des loisirs.



N° de résolution
ou annotation

Mme Suzanne Vocal

Le projet de jardin communautaire est accepté (avec SISCA) un montant de 1 250.00 \$ a été accordé. Elle nous mentionne aussi que d'autres activités sont à venir pour l'automne mais que pour l'été c'était plus tranquille.

Françoise Brisson

Le camping est toujours en branle. Mme Brisson nous parle d'un possible branchement sous peu.

Jean Doyon

M. Doyon mentionne que nous procédons aux travaux d'été sur les chemins municipaux.

Stevens Lemelin est absent.

Nicole Chevalier

Tout va bien à la piscine, la saison avance vite, très vite même puisque la fermeture de la piscine est prévue le 15 août prochain.

Correspondance

MUNICIPALITE DE SAINT-FABIEN-DE-PANET CORRESPONDANCE DU MOIS SÉANCE DU 04 AOÛT 2014

<u>EXPÉDITEUR</u>	<u>SUJET</u>
ADMQ	Membre en direct
FQM	Communiqués (2)
CSSS	Conseil d'administration en bref
CSSS	Remerciement du Programme d'Actions Communautaire pour les enfants (PACE)
Le Placoteux	L'ABC des Hauts-Plateaux
Hydro-Québec	Constat d'administration
MMQ	Communiqué
Divers	Lettres (2)

14-08-162

Adoption des déboursés et des comptes à payer

Il est proposé par Françoise Brisson, appuyée par Nicole Chevalier et résolu par les conseillers que les déboursés suivants soient approuvés tel que présenté.

LISTE DES DÉBOURSÉS

<u>No chèque</u>	<u>Nom</u>	<u>Montant</u>
C1400442	GROUPE DYNACO	771.02 \$



N° de résolution
ou annotation

<u>No chèque</u>	<u>Nom</u>	<u>Montant</u>
C1400443	DOYON & FRÈRES INC.	58.48 \$
C1400444	CORPORATION INFORMATIQUE BELLECHASSE	339.18 \$
C1400445	MAXXAM ANALYTICS INC.	54.08 \$
C1400446	BUREAUTIQUE CÔTE SUD ENR.	916.77 \$
C1400447	MINISTRE DES FINANCES	123.02 \$
C1400448	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	94.08 \$
C1400449	QUINCAILLERIE C.L.	776.98 \$
C1400450	SUPERIOR PROPANE INC.	1 491.38 \$
C1400451	9010-3250 QUÉBEC INC.	4 056.84 \$
C1400452	GARAGE MINVILLE INC.	247.70 \$
C1400453	CANADA POST CORPORATION	616.97 \$
C1400454	DISTRIBUTION SPORTS-LOISIRS G.P. INC.	225.24 \$
C1400455	LES EXTINGCTEURS DE MONTMAGNY ENR.	243.57 \$
C1400456	GROUPE ULTIMA INC.	388.00 \$
C1400457	DORYFOR INC.	265.36 \$
C1400458	CHEMTRADE CHEMICAL CANADA LTD	3 994.69 \$
C1400459	MAURICE BROUSSEAU & FILS INC.	80.38 \$
C1400460	AQUAM INC.	154.55 \$
C1400461	GARAGE CLAUDE ALBERT	628.85 \$
C1400462	ORLÉANS INC.	100.03 \$
C1400463	AQUAPLANTES	72.41 \$
L1400114	CRÉDIT BAIL - RCAP	858.80 \$
L1400115	RECEVEUR GÉNÉRAL	1 117.95 \$
L1400116	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	2 923.76 \$
L1400117	9169-3598 QUÉBEC INC.	4 573.51 \$
L1400118	HYDRO-QUÉBEC	1 386.65 \$
L1400119	INTERFAS INC. EN FIDUCIE	714.32 \$
L1400120	BELL MOBILITÉ INC.	140.89 \$
L1400121	SOGETEL INC.	55.83 \$
L1400122	SOGETEL INC.	253.43 \$
L1400123	SOGETEL INC.	66.26 \$
L1400124	SOGETEL INC.	60.49 \$
L1400125	SOGETEL INC.	60.49 \$
L1400126	SOGETEL INC.	60.49 \$
L1400127	SOGETEL INC.	60.49 \$
L1400128	SOGETEL INC.	109.48 \$
L1400129	SOGETEL INC.	112.17 \$
L1400130	HYDRO-QUÉBEC	553.43 \$
L1400131	HYDRO-QUÉBEC	1 146.94 \$
L1400132	HYDRO-QUÉBEC	318.32 \$
L1400133	HYDRO-QUÉBEC	168.41 \$
L1400134	HYDRO-QUÉBEC	515.69 \$
L1400135	HYDRO-QUÉBEC	29.29 \$
L1400136	HYDRO-QUÉBEC	335.25 \$
L1400137	HYDRO-QUÉBEC	1 671.46 \$
L1400138	HYDRO-QUÉBEC	76.75 \$
L1400139	HYDRO-QUÉBEC	2 600.02 \$
L1400140	HYDRO-QUÉBEC	27.57 \$
L1400141	HYDRO-QUÉBEC	216.94 \$
L1400142	HYDRO-QUÉBEC	69.20 \$
L1400143	HYDRO-QUÉBEC	1 507.69 \$
M1400419	SUPERIOR PROPANE INC.	834.67 \$
M1400420	SUPERIOR PROPANE INC.	30.00 \$
M1400421	DOYON CLAUDE (À WILLIAM)	60.00 \$
M1400422	FRÉDÉRIC FORTIER	30.00 \$
M1400423	JULIE LAPOINTE	665.00 \$
M1400424	ROGER MONTMINY	24.75 \$
M1400425	BOULANGERIE BOUTIN & FILS INC.	196.25 \$
M1400426	NICOLAS POULIN	100.00 \$
M1400427	NANCY ROSEBERRY	53.12 \$
M1400428	FRÉDÉRIC FORTIER	1 603.92 \$
M1400429	CLAUDE FORTIER	417.60 \$
M1400430	CLAUDE DOYON	30.00 \$
M1400431	DOYON CLAUDE (À WILLIAM)	60.00 \$
M1400432	FRÉDÉRIC FORTIER	30.00 \$
M1400433	JULIE LAPOINTE	49.20 \$
M1400434	CLAUDE FORTIER	30.00 \$
M1400435	DOYON CLAUDE (À WILLIAM)	60.00 \$
M1400436	FRÉDÉRIC FORTIER	30.00 \$
M1400437	JULIE LAPOINTE	30.00 \$
M1400438	DOYON CLAUDE (À WILLIAM)	30.00 \$



N° de résolution
ou annotation

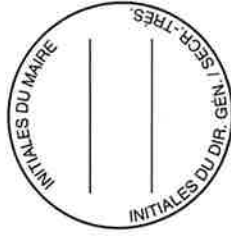
<u>No chèque</u>	<u>Nom</u>	<u>Montant</u>
M1400437	FRÉDÉRIC FORTIER	60.00 \$
M1400438	JULIE LAPOINTE	30.00 \$
M1400439	BRANDON LAPOINTE	37.72 \$
M1400440	BRISSON ROSE	56.58 \$
M1400441	BÉLANGER LAURENCE	56.58 \$
M1400464	DÉPANNEUR DU PIED DE LA COTE INC.	497.10 \$
M1400465	LEMIEUX NOLET COMPTABLES AGRÉÉS	960.04 \$
M1400466	VILLE DE MONTMAGNY	310.00 \$
M1400468	LES SERRES DU CANTON	3 294.36 \$
M1400469	DRAG DE RUE ST-FABIEN A/S GUY CORRIVEAU	500.00 \$
M1400470	NICOLAS POULIN	94.20 \$
M1400471	PASSIO FM	40.00 \$
M1400472	SÉBASTIEN SAVARD	200.00 \$
M1400473	BERNIER JAMIE-LYNN	200.00 \$
M1400474	CAROLE BÉLANGER	200.00 \$
M1400475	CLAUDIA ROY	100.00 \$
M1400476	FÉLIX BOUTIN LEMELIN	200.00 \$
M1400477	BRANDON LAPOINTE	100.00 \$
M1400478	DANY PICARD	200.00 \$
M1400479	ROBITAILLE XAVIER	100.00 \$
M1400480	JASON COLLIN	200.00 \$
M1400481	PETITE CAISSE A/S JULIE LAPOINTE	157.85 \$
M1400482	CLAUDE DOYON	313.20 \$
M1400483	LORAINNE DODIER & GUYLAINE LACROIX	252.70 \$
M1400484	NICOLAS POULIN	133.45 \$
M1400485	CLAUDE FORTIER	188.28 \$
M1400486	RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉS. DE LA MAURICIE	2 616.96 \$
M1400487	CARRIÈRE PANET	620.82 \$
M1400488	SEBCI INC.	7310.11 \$
M1400489	MICRO-PLUS CÔTE-SUD ET CENTRE HI-FI	243.16 \$
M1400490	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	304.68 \$
M1400491	ROGER MONTMINY	3 897.50 \$
M1400492	DOYON CLAUDE (À WILLIAM)	30.00 \$
M1400493	FRÉDÉRIC FORTIER	60.00 \$
M1400494	JULIE LAPOINTE	30.00 \$
M1400495	SERVICE INCENDIE	682.00 \$
M1400496	CLAUDE FORTIER	49.20 \$
M1400497	MICHEL MONTMINY INC.	2 580.45 \$
M1400498	RÉSEAU QUÉBÉCOIS VILLES ET VILLAGES	287.45 \$
M1400499	MUNICIPALITÉ ST-MAGLOIRE	4 142.63 \$
M1400500	LAPOINTE SÉBASTIEN	249.16 \$
	TOTAL :	73 351.75 \$

LISTE DES SALAIRES

Les conseillers ont pris connaissance de la liste des salaires nets émis en juillet 2014 pour un montant total de 18 761.83 \$.

LISTE DES COMPTES À PAYER

<u>Nom</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
GRUPE CCL	ENVELOPPE SANS FENÊTRE	387.56 \$
GRUPE DYNACO	HYPOCHLORITE, STABILISATEUR	71.09 \$
DOYON & FRÈRES INC.	FROMAGE RAISINS, FANTATISK, PILES	57.32 \$
JACQUES CARON ENR.	CHIFFON, PAPIER HYG., SACS	185.61 \$



N° de résolution
ou annotation

<u>Nom</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
BUREAUTIQUE COTE SUD ENR.	CONTRAT PHOTOCOPIEUR, RETOUR TÉLÉPHONE, COUSSIN CAISSON TRANSPORT DICOM	433.21 \$ 42.38 \$
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS BOUFFARD SPORTS	CORRECT, RÉDUCTEUR, PUCK CONTENANT VIDE INSPECTION INCENDIE CASSE- CROÛTE	236.72 \$ -372.49 \$ 178.21 \$
L.P. TANGUAY LTÉE ÉRIC DUBÉ	FLEURS, ENTRETIEN MÉNAGER	143.40 \$
CANADA POST CORPORATION	M/O, KM, LOCATION HIAB, POMPE FAUCHAGE DÉBROUSSAILLAGE	1 127.33 \$ 3 034.74 \$
GAÉTAN BOLDUC & ASSOCIÉS DÉBROUSSAILLAGE JMS INC. PUBLICATION QUÉBEC	MISE À JOUR OUVRAGES ROUTIERS CLÉ À PERCUSSION	15.99 \$ 261.43 \$
PIÈCES D'AUTOS G.G.M. (LAC-ETCHEMIN) GARAGE CLAUDE ALBERT	FRAIS DISPOSITION + TRANSPORT SABLE POUR ENTRÉE D'EAU AVIS PUBLIC	1 043.49 \$ 86.23 \$ 211.59 \$
TRANSPORT DENIS MONTMINY JOURNAL L'OIE BLANCHE	TOTAL :	7 143.81 \$

Certificat de crédit disponible

Je, soussignée, Julie Lapointe, secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins visés pour les comptes mentionnés plus haut. (Règlement # 297-2007)

Julie Lapointe, secrétaire-trésorière

Le rapport budgétaire avec comparatif annuel pour le mois de juillet 2014 est déposé au conseil municipal.

La liste des taxes à recevoir au 31 juillet 2014 est déposée au conseil municipal.

Tornade du 8 & 9 juillet 2014

La municipalité a été touchée par une tornade de force F2 dans la nuit du 8 & 9 juillet 2014. Un arrêté ministériel sera levé.

Une liste des gens touchés a été fournis à la Sécurité publique, si d'autres personnes ont été touchées et qu'ils ne se sont pas manifestés svp entrer en contact avec la municipalité.

De plus, M. Claude Doyon, maire mentionne aux gens qu'ils doivent obtenir un plan d'aménagement avant se réaliser tout travaux puisque la coupe forestière est règlementée. Nous avons été avisés que M. Yoland Bédard, ingénieur forestier à la MRC de Montmagny



se « contenterait » d'un plan d'aménagement au lieu d'une prescription.

Raid des Appalaches – Autorisation de circuler

Considérant que dans le cadre du Raid des Appalaches, la responsable de l'activité demande le pouvoir de circuler en vélo, le 6 septembre prochain, sur la route municipale suivante : Chemin des Limites.

Il est par conséquent proposé par Jean Doyon, appuyé par Suzanne Vocal et résolu par les conseillers d'autoriser le 6 septembre 2014, dans le cadre de l'activité « Rais des Appalaches », la circulation en vélos sur la route municipale telle que demandé.

L'organisme devra mettre en place des mesures de sécurité afin que les cyclistes puissent circuler en toute sécurité et devra aussi d'assurer de demander une autorisation au Ministère des Transports du Québec pour circuler la Route 283, au besoin.

25^{ième} anniversaire de la Convention des droits de l'enfant

Le conseil municipal ne souhaite pas donner suite à la présente demande.

14-08-164

Coopérative d'Habitation Beauséjour – Programme de supplément au loyer

Il est proposé par Françoise Brisson, appuyée par Nicole Chevalier et résolu par les conseillers de renouveler l'entente de gestion de supplément au loyer intervenue entre la Municipalité de St-Fabien-de-Panet et la Coopérative d'habitation Beauséjour de St-Fabien-de-Panet pour la période du 2013-04-01 au 2018-03-31.

Tournoi de Golf Chambre de commerce 2014

Le conseil municipal ne souhaite pas donner suite à la présente demande.

14-08-165

Demande d'achat d'un terrain

Il est proposé par Jean Doyon, appuyé par Françoise Brisson et résolu par les conseillers de vendre un terrain connu et désigné comme suit :

- Adresse d'immeuble : Rang St-Isidore
- Lot : 24-P, Rang 3 Canton Panet

Le terrain est vendu au prix de l'évaluation foncière, c'est-à-dire à un montant de 300.00 \$.

Il est aussi résolu d'autoriser M. Claude Doyon, maire et Mme Julie Lapointe, directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité de St-Fabien-de-Panet tous les documents nécessaires à la présente transaction.

Jardins communautaires

Le projet de « jardins communautaires » présenté à SISCA a été accepté. Nous avons reçu un montant de 1 250.00 \$. Le projet propose des bacs surélevés (2 positions) pour le jardinage des aînés. (On peut voir des bacs à l'arrière de la salle).



N° de résolution
ou annotation

14-08-166

Les membres du conseil sont aussi consultés sur l'idée d'utiliser la fontaine au Parc Urbain, fontaine qui n'est présentement pas en opération puisque la pompe est « sautée » et qu'il faudrait défaire une partie de l'aménagement pour réparer adéquatement le tout, la fontaine sera donc remplie de terre et un projet de jardinage sera fait avec le Terrain de Jeux à la prochaine saison.

Club FADOQ Panet – Demande d'aide financière

Il est proposé par Françoise Brisson, appuyée par Suzanne Vocal et résolu par les conseillers de répondre positivement à la demande d'aide financière du Club FADOQ Panet et d'accorder une aide financière de 2 000.00 \$.

L'aide financière sera récurrente à chaque année, tel que demandé et sera verser en début d'année, sur approbation par résolution du conseil municipal, en même temps que les budgets municipaux (aînés, loisirs, bibliothèque).

14-08-167

Gestion des documents et des archives – Offre de services

Il est proposé par Nicole Chevalier, appuyée par Suzanne Vocal et résolu par les conseillers de mentionner à Mme Lorraine Boucher, archiviste, l'intérêt de la municipalité à utiliser ses servir d'archivage.

Le conseil municipal demande que Mme Boucher se déplace pour nous fournir une estimation plus détaillée, estimation qui tiendra compte de nos besoins. Le conseil municipal est prêt à absorber la facture couvrant les frais reliés à cette visite.

14-08-168

Hommage à nos défricheurs

M. Jean Doyon, mentionne aux membres du conseil qu'il ne participera pas à ce point, puisque que l'artiste est son frère.

Il est proposé par Réal Francoeur, appuyé par Françoise Brisson et résolu par les conseillers de faire réaliser l'œuvre « Hommage à nos défricheurs », œuvre qui sera réalisée par M. Gilles Doyon, artiste au coût de 11 500.00 \$ (coût nette). Sur la présente approbation, une avance de 5 000.00 \$ est demandée par l'artiste.

14-08-169

Journée familiale – Fête du travail

Il est proposé par Jean Doyon, appuyé par Suzanne Vocal et résolu par les conseillers de participer financièrement à la réalisation d'une journée familiale à la Fête du travail.

Au programme : épiluchette de blé d'indes (35.00 \$/poche x 10 poches), animation musicale (prix à déterminer), clowns. La municipalité s'engage à participer financièrement à l'activité par l'achat du blé d'indes, la réalisation de coroplast 4' x 8' pour mettre aux entrées du village et par la distribution par la poste d'une publicité invitant la population. Le budget alloué par la municipalité à l'activité est de l'ordre de plus ou moins 1 500.00 \$.

L'activité aura lieu le dimanche 31 août prochain de 11h00 à 16h00 au Parc de la Famille (arrière de l'église).

14-08-170

Asphaltage

Considérant que les demandes de soumission ont été faites auprès cinq différents fournisseurs;



N° de résolution
ou annotation

14-07-171

Dérogation mineure – Brigitte Durand

Considérant que l'ouverture des dites soumissions est prévues le 27 août 2014 à 11h00 ;

Considérant que nous sommes déjà avancés en saison pour un projet d'asphaltage ;

Il est par conséquent proposé par Jean Doyon, appuyé par Nicole Chevalier et résolu par les conseillers d'autoriser au plus bas soumissionnaire conforme le projet d'asphaltage pour la saison 2014, et ce dans le but d'accélérer les travaux.

Sur recommandations du Comité d'urbanisme, il est proposé par Françoise Brisson, appuyée par Suzanne Vocal et résolu par les conseillers d'autoriser la dérogation mineure suivante :

Nature et effet :

L'immeuble est situé dans la zone FC-8 au sens du règlement municipal de zonage. L'usage apparent du bâtiment principal est conforme à la réglementation. Par contre, la façade du bâtiment principal ne donne pas sur la Rue Labrecque celle-ci étant orientée vers le sud, le bâtiment principal n'étant pas visible de la rue.

La maison a été érigée en conformité avec le règlement de zonage actuellement en vigueur quant aux marges de recul. Le garage et la remise sont situés dans la cour avant de l'immeuble (soit l'espace de terrain entre la maison et la rue) ce qui contrevient à la réglementation municipale, article 5.2.4.

Identification du site :

Adresse d'immeuble 138, Rue Labrecque
Cadaastre Lot #7-11, Rang 7 Canton Rolette
Lot #7-12, Rang 7 Canton Rolette

14-08-172

Dérogation mineure – Sylvain Nadeau

Sur recommandations du Comité d'urbanisme, il est proposé par Jean Doyon, appuyé par Françoise Brisson et résolu par les conseillers d'autoriser la dérogation mineure suivante :

Nature et effet :

Accepter une marge de recul arrière de 0,3 mètres au lieu de 1 mètre pour un bâtiment accessoire complémentaire à l'habitation, sans ouverture, tel que l'exige le règlement de zonage pour une propriété située dans la zone RDM2, article 5.3.1

Identification du site :

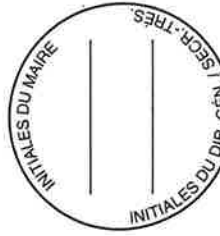
Adresse d'immeuble 43, Rue Principale Ouest
Cadaastre Lot #12-P, Rang 1 Canton Panet

Triathlon de St-Fabien-de-Panet

Sur décision unanime du conseil municipal, l'activité triathlon de St-Fabien-de-Panet est annulée faute de bénévoles.

Terrain de campin - Branchement

Mme Françoise Brisson demande au conseil municipal de procéder aux travaux de branchement pour le camping (réparer jusqu'à la piscine et prévoir quelques places de camping). Les membres du conseil se consultent et la décision d'attendre l'étude de faisabilité



14-08-173

N° de résolution
ou annotation

est retenue, par conséquent les travaux sont mis en attente des résultats de cette étude.

CIB – Extraction des données

Il est proposé par Réal Francoeur, appuyé par Suzanne Vocal et résolu par les conseillers de demander à la Corporation Informatique Bellechasse (CIB) de développer un rapport permettant d'extraire le montant des taxes municipales payées par les non-résidents (adresse dont le code postal est différent de GOR 2J0).

Période de questions des contribuables

Un contribuable demande ce qui se passe à la source d'eau au Pied de la Côte, il y a une enseigne « eau non potable » ?

Une analyse d'eau a été effectuée (en même temps qu'une analyse au Café du Randonneur) et l'eau de la source contient une bactérie et est par conséquent « non potable ». Le propriétaire des lieux fera un nettoyage complet de la source et une seconde analyse sera faite.

Un contribuable nous dit que ça n'a aucun bon sens de devoir payer pour un plan d'aménagement après le passage d'une tornade.

Monsieur Claude Doyon, maire mentionne à l'assistance que ce conseil n'était pas en place au moment de l'adoption du règlement sur les coupes forestières et qu'ils ont en main la loi et qu'un plan d'aménagement est demandé et que les gens doivent s'y conformer.

14-08-174

Levée ou ajournement de la séance

Il est proposé par Suzanne Vocal, appuyée par Françoise Brisson et résolu par les conseillers de lever la séance à 21h00.

En signant le présent procès verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions contenues dans ce procès verbal.

Claude Doyon
Maire

Julie Lapointe
Secrétaire trésorière